

» PRISME, LA NOUVELLE PLATEFORME AIR CLIMAT ENERGIE AU SERVICE DES POLITIQUES DE TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), représentées par Atmo France, ont développé et mutualisé un nouvel outil : une plateforme de calcul dédiée à la réalisation des inventaires territoriaux et de travaux de prospective, des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques. Les résultats de cette plateforme, baptisée PRISME, offre aux collectivités et aux pouvoirs publics les moyens de mieux anticiper, planifier et quantifier l'impact de leurs politiques menées dans leur transition énergétique et climatique.

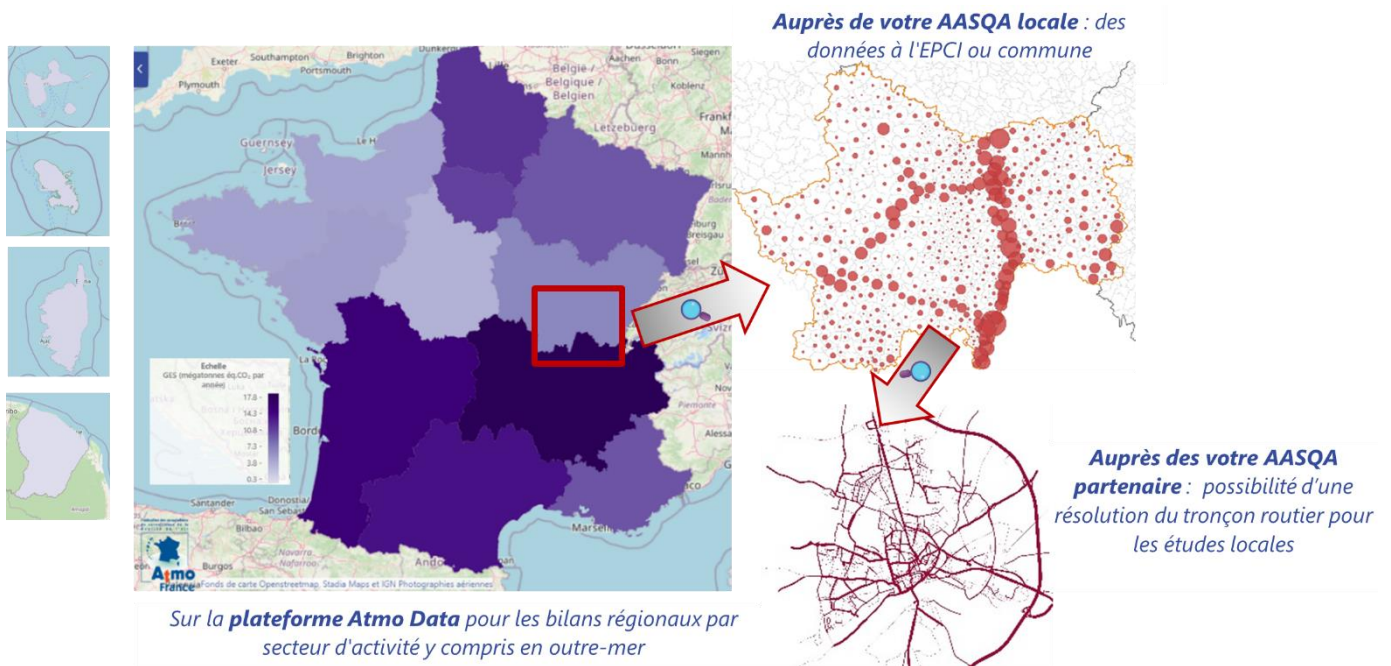
Quels avantages clefs pour les collectivités et pouvoirs publics ?

Les **opportunités** de PRISME la distinguent des autres outils d'inventaires et données sur les consommations d'énergie et d'émissions de GES :

- Une **méthodologie unique et commune**, toutes évolutions confondues, à Atmo France et à toutes les AASQA qui **renforce la comparabilité des résultats** entre tous nos territoires, de la commune aux régions ;
- Une rigueur scientifique avec des **données consolidées, validées et de référence** : l'état de l'art à disposition des décideurs publics ;
- Une reprise des **préconisations du GIEC** ;
- Un **historique des données** sur plus de 20 ans pour afficher de manière simple des tendances ;
- Un **collectif d'experts** autour des enjeux de l'AIR, du CLIMAT et de l'ENERGIE au service des acteurs.

En s'appuyant sur PRISME, de nombreuses AASQA développent leur **service d'accompagnement et de prospective pour aider les collectivités et les pouvoirs publics dans leurs outils de planification et de transition énergétique et climatique.**

Aujourd'hui, le module spécifique au secteur routier est opérationnel : pour chaque tronçon routier, calcul des consommations d'énergies et émissions de GES et polluants atmosphériques, en prenant en compte les flux de trafics, le parc détaillé des véhicules (poids lourd, véhicule léger, etc.), la typologie des routes (pente, vitesse...). Un outil utilisable tant pour les diagnostics que pour se projeter dans les futures réglementations telle l'électrification du transport !



Les modules des secteurs résidentiel et agriculture seront opérationnels dès fin 2024.

Découvrez les données disponibles et les conditions d'accès auprès de

l'AASQA de votre région dès maintenant !

Pourquoi choisir une plateforme harmonisée au plan national pour des inventaires régionaux ?

Depuis plusieurs années, l'ensemble des AASQA a décidé de mutualiser leurs forces afin d'harmoniser les résultats des inventaires régionaux par la mise en place d'une **plateforme de réalisation des inventaires** de consommations d'énergies, d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques (également de production d'énergie dans un second temps) **en conformité avec le guide méthodologique pour l'élaboration des inventaires territoriaux** des émissions atmosphériques du Pôle de Coordination national sur les inventaires territoriaux (PCIT), validé par le Ministère en charge de l'Écologie.

Le développement de PRISME permet une nouvelle progression dans **l'homogénéisation des inventaires entre région et un jeu de données diffusables par toutes les AASQA.**

Concrètement, les productions issues de PRISME offrent la possibilité de **visualiser les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques au niveau communal et même à l'échelle de la rue.**

La mutualisation des compétences et de l'expertise, ainsi que l'harmonisation des méthodes, permettent de comparer les données avec celles d'autres régions à travers tout le territoire.

Grâce à ses mises à jour régulières, il devient possible de **travailler sur des projections de substitution énergétique, en particulier dans le domaine de la mobilité.**

Concilier les enjeux croisés de l'air, de l'énergie et du climat

Fortes d'une expertise de plus de quarante ans, les AASQA ont pu évaluer à quel point **les actions de réduction des émissions de polluants de l'air s'inscrivent dans la lutte contre les changements climatiques.** En revanche, certains leviers d'action mis en avant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre peuvent dégrader la qualité de l'air extérieur et intérieur s'ils ne font pas l'objet de vigilances particulières.

Atmo France souligne ainsi régulièrement la **nécessité d'aborder les enjeux croisés de l'énergie, du climat, de l'air et de la santé dans une démarche intégrée et cohérente de manière à ce que les politiques mises en œuvre valorisent les synergies et maîtrisent les effets contre-productifs.**

Cette approche permet d'assurer la cohérence des actions menées dans la lutte contre le changement climatique et celles en faveur de la reconquête de la qualité de l'air et de privilégier les actions qui présentent des co-bénéfices pour la santé et le climat.

L'expertise et les outils des AASQA aident ainsi les collectivités à articuler les actions air, climat, énergie pour concevoir des territoires respirables, sobres en énergies et émissions de gaz à effet de serre.

Pour aller plus loin : qu'est-ce qu'un inventaire ?

L'inventaire permet de dresser un état des lieux et de caractériser les émissions de GES et de polluants atmosphériques sur une zone géographique, selon leurs origines.

Ses applications concrètes sont multiples et variées :

- Comprendre d'où provient la pollution climatique et la pollution de l'air, qui consomme l'énergie sur un territoire ('compter pour savoir')
- Inciter au passage à l'action ('agir pour réduire')
- Informer la population et les décideurs sur les quantités de substances polluantes rejetées dans l'atmosphère sur leur territoire.
- Tester des scénarii pour réduire les émissions de polluants (aide à la décision).
- Evaluer la réduction des émissions de GES, dans le cadre de projets : transport, aménagement du territoire...
- Participer à l'évaluation et au suivi de plans réglementaires régionaux et locaux, notamment le Plan de Protection de l'Atmosphère, les Plans Climat Air Energie Territoriaux...
- Aider à établir les liens entre santé, inégalités sociales et environnement, notamment dans la définition de points noirs environnementaux.
- Alimenter la modélisation de la qualité de l'air pour estimer les concentrations de polluants, auxquelles les individus sont exposés (prévision et modélisation régionales et/ou urbaine).
- Optimiser le réseau de mesure de la qualité de l'air (aide aux choix d'implantation des stations de

mesures en fonction des zones à fortes densités d'émissions)

[Pour en savoir plus sur les inventaires cliquez sur ce lien](#)

Contact

Delphine Guillaume, Responsable communication et événementiel

06 29 35 54 98 – delphine.guillaume@atmo-france.org

A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.